



Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA)

Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC)

## NOTE DE SERVICE

000835

N°2020/...../ASECNA/EAMAC/EAMD

Conformément à la note de service n°2020/120520/ASECNA/DGDD du 08 mai 2020 et du MEI n°2020/120522/ASECNA/DGDD du 11 mai 2020 du Directeur Général de l'ASECNA, je demande au personnel administratif, technique et à tous les instructeurs de demeurer à leur poste de travail le lundi 18 mai 2020 à partir de 08 heures.

Suite au point de presse du Ministre de l'Enseignement Supérieur, Coordinateur des Ministres en charge de l'Education Nationale et pendant lequel il a confirmé la reprise des cours à tous les niveaux et sur toute l'étendue du Territoire National, je décide de la reprise des cours à l'EAMAC le 01 juin 2020.

Les Chefs des divisions d'enseignement et les Responsables des promotions sont invités, chacun en ce qui le concerne, de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les cours commencent effectivement le 01 juin 2020.

Je fais appel à la compréhension de tous pour le respect des gestesbarrières dans la lutte contre la propagation du COVID-19.

Le Directeur de l'EAMAC

MOCTAR Mahfoudh